

Certaines collectivités locales ont choisi de soutenir la dimension transfrontalière du développement économique.

➤ **Par exemple, l'Agglo Sud-Pays Basque** appuie la connaissance mutuelle des entreprises du territoire transfrontalier et la localisation d'entreprises françaises ou espagnoles sur son territoire dans les zones d'activité construites. Elle a également une politique d'apprentissage de la langue basque, considérée comme un atout pour les entreprises (notamment des secteurs de l'hébergement et du commerce) et un facteur d'intégration économique. Un partenaire important de l'Agglo Sud-Pays Basque est Bidasoa Activa, l'agence de développement local de la comarque de Bidasoa-Txingudi.

➤ **Plusieurs CCI françaises et espagnoles** ont noué des partenariats et réalisent des actions à vocation transfrontalière. Cependant, des différences importantes existent entre les chambres de commerce de part et d'autre de la frontière, notamment depuis la réforme intervenue en Espagne il y a deux ans. Ainsi, alors qu'en France les CCI sont des organismes publics, en Espagne, elles ont un statut privé et l'adhésion des entreprises est optionnelle, ce qui a eu une incidence sur leurs budgets et les services offerts. Le partenariat transfrontalier le plus avancé est celui entre la CCI Bayonne Pays Basque et la Camara de Comercio de Gipuzkoa, qui en 2010 ont créé Bihartean⁶¹, dont la mission est d'accompagner les entreprises dans leurs projets transfrontaliers et de développer les projets économiques transfrontaliers. À l'autre extrémité de la frontière, la CCI de Perpignan et des Pyrénées-Orientales a des partenariats avec les chambres de commerce catalanes et d'Andorre.

Les Eurorégions travaillent avec le monde consulaire, d'un côté Aquitaine-Euskadi avec Bihartean et de l'autre Pyrénées-Méditerranée avec plusieurs chambres de commerce (sur l'inter-clustering notamment). Les chambres de commerce sont aussi en lien avec les collectivités locales ; par exemple sur le versant français elles assurent la gestion des pépinières construites par les agglomérations.

Certaines chambres de métiers et de l'artisanat (CMA) sont également actives sur un plan transfrontalier, malgré le fait qu'elles n'ont pas d'équivalent en Espagne. Par exemple, la CMA Pyrénées-Atlantiques a des partenariats avec Ikaslan Guipuzkoa (l'association des centres publics de formation) et travaille notamment à la mise en place de formations communes depuis 2008.

Le programme de coopération transfrontalière POCTEFA 2007-2013 a cofinancé de nombreuses actions dans les domaines du développement économique et de la formation professionnelle.

⁶¹ Voir la fiche projet page 117.

